

de ORGANISME
FORMATION
reseaudef

Catalogue

2026



Nous sommes un Réseau international indépendant d'entreprises expertes en sécurité incendie et fournissons nos produits et services pour des projets de toute complexité.

Notre mission est de prendre en charge la protection de nos clients contre les risques multiples d'incendie et les accompagner dans la durée pour pérenniser leur activité et sécuriser les occupants de leurs sites.

La formation de nos clients s'inscrit dans cette mission, et nous mettons tout en œuvre pour assurer la bonne exploitation de votre installation, l'autonomie et la réactivité de vos équipes au quotidien et en toutes circonstances.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre écoute pour vous aider à définir votre projet de formation.

L'équipe de l'Organisme de Formation
du Réseau DEF

Préambule

L'Organisme de Formation du Réseau DEF a été créé en 2008 pour répondre au besoin de formation que présente l'exploitation des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) toutes marques.

Notre équipe de formateurs experts couvre la France entière et l'international pour vous apporter les connaissances et les compétences nécessaires à la bonne exploitation de votre installation.

Notre volonté est de vous faire gagner en autonomie et en sécurité, mais également vous assurer de répondre aux exigences réglementaires (voir encadrés «Quelles sont les exigences réglementaires et normatives ?» , pages 8-9).

Pour cela, nous vous proposons une offre complète de formations sur quatre thèmes majeurs, qui peuvent être intégrées dans votre plan de formation dans le cadre du développement de compétences de votre personnel :



Grâce aux différents modules **Exploitation**, vous serez en mesure d'exploiter l'ensemble de votre installation à travers la manipulation experte de votre Système de Détection Incendie (SDI), de votre Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI), de votre Unité d'Aide à l'Exploitation (UAE) et de votre Installation Automatique d'Extinction (IAE) à brouillard d'eau.



Les modules **Technique**, plus avancés et proposés sous certaines conditions, vous permettront de maîtriser l'architecture et l'installation de nos produits selon nos exigences constructeurs et nos logiciels de programmation.



Les modules **Réglementation** vous permettront de concevoir l'installation d'un système de sécurité incendie conformément aux normes et à la réglementation en vigueur, de la mettre en œuvre et de connaître les principes de mise en sécurité dans votre établissement.



Enfin les modules spécifiques **Sécurité et Santé au travail** vous permettront de rendre vos équipes plus autonomes et réactives lors d'interventions liées principalement aux risques incendies ou électriques tout en maintenant la sauvegarde de vos biens et de votre personnel.

En choisissant l'Organisme de Formation Réseau DEF, vous disposez de tout le savoir-faire et l'expertise de Réseau DEF, et de formateurs en contact permanent avec votre installateur et/ou mainteneur.

Méthodes Pédagogiques

Afin de dynamiser toutes nos formations, maintenir l'attention des apprenants, les rendre plus acteurs de leur apprentissage et favoriser leur engagement, nous utilisons des méthodes pédagogiques interactives :

- **Méthode magistrale** pour la transmission de connaissances théoriques, en expliquant les concepts et en fournissant des exemples via des supports vidéo, audio, papier.
- **Méthode Interrogative** pour la réflexion et l'interactivité, en posant des questions et en donnant les réponses possibles. (évaluations formatives, plateforme E-learning, QCM, Quizz...)
- **Apprentissage par la pratique** : cette méthode mise sur l'action et l'expérience. Les apprenants s'engagent activement dans des exercices pratiques et des simulations pour appliquer les connaissances. (jeux de rôles, études de cas, ateliers pratiques, démonstrations, simulations, mise en situation..).
- **Apprentissage en groupe** : Les apprenants travaillent ensemble pour résoudre des problèmes, partager des connaissances et élaborer des solutions, ce qui favorise la coopération, l'échange d'idées et l'apprentissage collectif.
- **Apprentissage par la découverte** : Les apprenants explorent et expérimentent pour découvrir des concepts et des solutions par eux-mêmes, ce qui favorise la curiosité et l'auto-apprentissage.
- **Cartographie mentale** : Utilisation de cartes mentales pour organiser visuellement les idées, concepts et informations, afin d'aider à la structuration des connaissances et favoriser une meilleure mémorisation.

Chaque méthode est adaptée en fonction des objectifs de la formation, du public cible et du contenu à transmettre. L'utilisation d'une combinaison de ces approches permet de répondre aux besoins variés des apprenants et d'optimiser leur rétention d'information.

Exigences réglementaires et normatives

Le Code du Travail précise les obligations de l'employeur :

Article L4121-1

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. (...) L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Article R4227-38

La consigne de sécurité incendie indique :

1. Le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou à ses abords ;
2. Les personnes chargées de mettre ce matériel en action ;
3. Pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public ;
4. Les mesures spécifiques liées à la présence de personnes handicapées, et notamment le nombre et la localisation des espaces d'attentes sécurisés ou des espaces équivalents ;
5. Les moyens d'alerte ;
6. Les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie ;
7. L'adresse et le numéro d'appel téléphonique du service de secours de premier appel, en caractères apparents ;
8. Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés.

Article R4227-39

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

La Norme française NF S 61-933 décrit les obligations du chef d'établissement vis-à-vis de la formation :

Article 6.1

Il appartient au chef d'établissement d'habiliter le personnel chargé de l'exploitation et de la maintenance élémentaire.

Le personnel chargé de l'exploitation doit posséder un niveau de qualification suffisant, donné par une formation réactualisée dans le temps, en fonction de ses attributions et responsabilités.

La formation des exploitants doit prendre en compte au minimum les aspects suivants :

- La connaissance du site,
- Les consignes de sécurité internes à l'établissement,
- La manipulation des éléments constitutifs du S.S.I. et les conséquences prévisibles engendrées.

Chaque formation à l'exploitation devra faire l'objet d'un procès-verbal précisant :

- Le type de formation (connaissance du site, manipulation experte des éléments constitutifs du S.S.I. et les conséquences prévisibles de ses actions, etc.),
- Les noms et signature du formateur et des stagiaires,
- Le ou les supports, identifiés, qui ont servi de base à la formation.
- Un procès verbal de chaque formation réalisée doit être conservé par le chef d'établissement.

Article 6.5

Cas particulier : en présence d'une U.A.E., il convient de s'assurer que les personnes chargées de son exploitation sont formés également à l'exploitation des E.C.S. et C.M.S.I. qui lui sont associés.

Exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI)

FOR-001-E

Exploitation

Prérequis : Savoir lire le français



De 1 à 8 personnes



3 heures 30



Sur votre site



Attestation de formation valide 2 ans

Objectif pédagogique

Cette formation vous permettra de comprendre le phénomène du feu, de connaître les principales normes et réglementations en matière de sécurité incendie, de savoir le rôle et les fonctions d'un SSI d'identifier les composants principaux d'un SSI et d'assimiler les étapes de gestion des événements (Alarmes et Dérangements).

Objectif opérationnel

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer les alarmes du système de sécurité incendie, d'analyser et localiser les événements (alarmes et dérangements) sur le système, de coordonner les actions en cas d'incendie ou de dérangement, de manipuler e toute autonomie le SSI et d'effectuer les tests et contrôles réguliers.

Contenu de la formation

- La réglementation incendie.
- La constitution d'un Système de Sécurité Incendie.
- Le fonctionnement général d'un système de Sécurité Incendie.
- L'exploitation d'un système de sécurité incendie en cas d'alarme.
- L'exploitation d'un système de sécurité incendie en cas de dérangement.
- La position et les voyants des dispositifs actionnées de sécurité.
- Les manipulations de base à réaliser sur un système de sécurité incendie.
- Exercices pratiques sur le système de sécurité incendie en place.
- Questionnaire de validation des acquis de la formation.



Complétez cette formation avec les modules « Mise en place des consignes de sécurité » et « Utilisation et manipulation des moyens de secours », pour une journée de formation optimisée. Nous consulter.

Exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI) Format Hybride

FOR-004-E

Exploitation

Prérequis : Savoir lire le français



De 1 à 8 personnes



30 mn de partie théorique en E-Learning
3 heures 30 partie pratique



Sur votre site



Attestation de formation valide 2 ans

Objectif pédagogique

Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour comprendre l'architecture et le fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (SSI), gérer les alarmes et dérangements, analyser les événements, coordonner les actions en cas d'incendie, manipuler le système en autonomie et réaliser les

Objectif opérationnel

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer les alarmes du système de sécurité incendie, d'analyser et localiser les événements (alarmes et dérangements) sur le système, de coordonner les actions en cas d'incendie ou de dérangement, de manipuler e toute autonomie le SSI et d'effectuer les tests et contrôles réguliers.

Contenu de la formation

- **Partie Théorique en E-Learning :**
 1. Les mécanisme du feu.
 2. Classement des établissements, réglementation et textes de référence.
 3. Architecture et terminologie des composants d'un SSI et leurs rôles.
 4. Fonctions de Mise en Sécurité d'un établissement.
- **Partie Pratique sur site :**
 1. Rappel sur les 4modules E-learning
 2. Exploitation d'un SSI
 3. Exercices pratiques
- Questionnaire de validation des acquis de la formation.



Complétez cette formation avec les modules « Mise en place des consignes de sécurité » et « Utilisation et manipulation des moyens de secours », pour une journée de formation optimisée. Nous consulter.

Mise en place des consignes de sécurité et exercice

FOR-002-S **Sécurité & Santé**

Prérequis : Savoir lire le français



De 1 à 8 personnes



3 heures 30



Sur votre site



Attestation de Formation valide selon règles en vigueur.

Objectif pédagogique

Cette formation vous permettra de comprendre les principes fondamentaux de l'évacuation, de connaître la réglementation et les obligations légales, de savoir organiser l'évacuation selon les types de risques et de maîtriser la gestion de l'évacuation en situation réelle.

Objectif opérationnel

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de préparer et d'organiser une évacuation, de mettre en place des procédures, d'exécuter une évacuation simulée et d'effectuer une évaluation post-évacuation.

Contenu de la formation

- Identification des moyens de protection : détection sur le site, plan d'évacuation, équipements de mise en sécurité.
- Présentation du rôle des chargés d'évacuation : gérer le comportement des évacués, recenser au point de rassemblement.
- Exercice d'évacuation en réel (vertical et/ou horizontal).
- Questionnaire de validation des acquis de la formation
- Etablissement d'un compte Rendu.



Une évacuation incendie dans un bâtiment ou un local professionnel respecte un protocole spécifique pour être efficace et sécurisée. L'intervention des chargés de sécurité (Responsable Evacuation, Guide file /Serre File) jouent un rôle crucial dans une telle situation et garantit la sécurité.

Utilisation & manipulation des moyens de secours

FOR-003-S

Sécurité & Santé

Prérequis : Savoir lire le français



De 1 à 8 personnes



3 heures 30



Sur votre site



Attestation de Formation valide selon règles en vigueur.

Objectif pédagogique

Cette formation vous permettra de comprendre les principes de base de la lutte contre l'incendie, de connaître les différents types d'extincteurs et d'acquérir les connaissances sur les procédures de manipulation.

Objectif opérationnel

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de savoir manipuler un moyen de secours, d'éteindre un feu simulé, d'éviter les erreurs courantes lors de l'utilisation et de vérifier le fonctionnement du moyen de secours.

Contenu de la formation

- La connaissance des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention dans l'établissement.
- La théorie du feu : les causes, les mécanismes, les classes de feux. Les procédés d'extinction.
- La propagation du feu. La résistance au feu des matériaux et éléments de construction. Les fumées et leurs effets sur l'homme.
- Les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs, le Robinet d'incendie armé (RIA). Principes de fonctionnement et mise en œuvre.
- La pratique se fait à partir d'extincteurs à eau et CO2 pour la maîtrise de la mise en œuvre de l'extincteur sur le bac à feu écologique. Le formateur fait intervenir en sécurité chaque stagiaire sur un départ de feu.

N.B. Le lieu de l'exercice, cours, parking..., devra être déterminé à l'avance.



En complément de la partie théorique (en présentiel ou distanciel) il est obligatoire d'effectuer un exercice pratique d'extinction (FOR-014-S) sur feu réel (bac à feu) à partir d'extincteurs à eau et CO2 pour la maîtrise de la mise en œuvre de l'extincteur.